

# 05 Janvier - Mars 2019

### S O M M A I R E

Suivez les actualités de votre agglomération sur [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr) et sur les réseaux sociaux

@PaysFontainebleau  
 @PaysFbleau

### Le projet de territoire p. 5



### Environnement p. 9

Réservez votre samedi 23 mars pour l'opération nettoyage citoyen de la forêt et de ses lisières

### É D I T O



*Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

Cette année 2019 verra aboutir les différents travaux des équipements communautaires lancés en 2018 : la gare routière du collège de Perthes, la réhabilitation du centre de loisirs basé à Cély, la réfection des tennis situés à Bourron-Marlotte, l'agrandissement et l'aménagement de la base nautique de la Magdeleine, ..., j'aurai l'occasion de vous en reparler dans les prochaines éditions.

Mais il reste encore beaucoup de travail en 2019 : la poursuite du Transport à la demande sur tout le territoire, notamment un déploiement sur les Terres du Gâtinais, la préparation au prochain Contrat Intercommunal de Développement, en collaboration avec le Département, la mise en place du

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), le déploiement de la fibre optique dans nos villages, la deuxième édition du salon de l'emploi qui a remporté un grand succès en 2018, l'élaboration du 1er Règlement Local de Publicité intercommunal du Pays de Fontainebleau, l'élaboration du projet de territoire qui planifiera pour les 15 ans à venir la feuille de route du Pays de Fontainebleau, et enfin la compétence sport qui sera confortée par le transfert d'équipements sportifs communaux.

Vous trouverez dans les différentes pages de cette 1<sup>ère</sup> lettre de l'année, les informations relatives à ces sujets et plus particulièrement le diagnostic du Projet de Territoire, développé en cahier central.

Un travail important attend donc les élus du territoire car nous avons tous la volonté de faire de ce Pays de Fontainebleau, une terre d'ambition pour le sud Seine-et-Marne.

Je vous souhaite une bonne lecture.

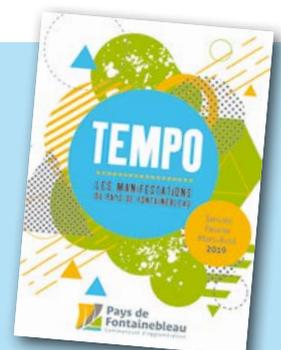
**Pascal GOUHOURY**  
Président du Pays de Fontainebleau

**SALON DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS**  
Édition 2019  
Jeudi 4 avril de 10h à 17h  
Maison dans la vallée - Avon

RECRUTEZ TRAVAILLEZ PRÈS DE CHEZ VOUS!

### A G E N D A

Retrouvez le programme des manifestations du Pays de Fontainebleau dans le nouveau TEMPO. Disponible en mairie, accueils touristiques et commerces. Consultable en ligne sur [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr)



# Le renforcement des transports en commun se met en place

Le Pays de Fontainebleau agit, avec ses partenaires, en faveur du développement des transports en commun sur l'ensemble de son territoire. Le but étant d'étoffer l'offre de transport pour les 26 communes.

## Une meilleure desserte de la gare de Bois-le-Roi dès 2019.

A compter du printemps 2019, la desserte de la gare de Bois-le-Roi sera renforcée pour les habitants de Bois-le-Roi et de Chartrettes. En heures de pointe, la quasi-totalité des trains sera desservie à destination (le matin) et en provenance (le soir) de Paris. En heures creuses, un système de **transport « à la demande »** se substituera aux lignes régulières. Les horaires seront en cohérence avec les départs et arrivées des trains et la course ne circulera qu'en cas de réservation préalable par au moins un usager.

Ce projet, financé en majorité par Ile-de-France Mobilités, bénéficiera également d'une contribution de l'agglomération et du Département de Seine-et-Marne.

En parallèle la SNCF avec l'aide de financements d'Ile-de-France Mobilités réaménagera le parc de stationnement et l'installation de nouveaux abris-vélos en gare de Bois-le-Roi.

## Les projets à l'étude.

Le Pays de Fontainebleau travaille également, avec les communes, ses partenaires et transporteurs au développement du

réseau de Perthes. Ce dernier étant à ce jour essentiellement à vocation scolaire, l'ambition étant de proposer des courses pour les autres catégories d'usagers, notamment pour desservir des gares ferroviaires et autres centralités.

La même démarche est à l'étude pour le secteur de La Chapelle-la-Reine.

L'ensemble des partenaires se fixent pour objectif de mettre ses projets en œuvre fin 2019.

**Pass Local** : Dans le cadre de sa politique de promotion des transports en commun à destination des personnes âgées imposables de 65 ans et plus, le Pass Local permet à son détenteur un nombre de voyages illimité sur 25 lignes de bus du territoire.

Part usager	74,00 Euros TTC
Part C.A.P.F.	100,09 Euros TTC

240 PASS  
financés  
en 2018

# Le Pays de Fontainebleau vous encourage à recourir au programme national "Habiter Mieux"

## Le Pays de Fontainebleau relaie la démarche de l'État pour aider à la rénovation énergétique des maisons individuelles et à l'adaptation des logements aux seniors.

Si vous êtes propriétaires occupant de votre logement et que vous avez besoin de faire des travaux de rénovation énergétique, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a sans doute une solution pour vous aider financièrement, grâce à l'aide "Habiter Mieux".

Pour connaître la solution la plus adaptée à votre situation (un ou plusieurs chantiers et conditions de ressources) **contactez les numéro unique au 0 808 800 700 (service gratuit + prix d'appel).**

Un opérateur conseil pourra vous aider à chaque étape : lister les besoins et les travaux les plus efficaces, concevoir le projet, réaliser les devis et ensuite la demande d'aide sera adressée à l'Anah.

# Un patrimoine paysager et naturel préservé des publicités et enseignes

**Le RLPI définit les zones de publicité dans lesquelles il régleme les modalités d'implantation des enseignes, pré-enseignes et publicités. Cette démarche vise à protéger le patrimoine naturel et paysager, maintenir un cadre de vie de qualité, mais aussi à renforcer l'attractivité, tout en mettant en valeur les centres villes et centres bourg en adaptant et anticipant les nouvelles technologies.**

L'ensemble du RLPI se fait dans le cadre d'une concertation publique. Des registres sont à disposition dans chaque commune, les premières réunions publiques d'information ont eu lieu avec les acteurs locaux (commerçants, afficheurs...).

Le RLPI, après les étapes de diagnostic et les premières propositions d'orientation va entrer en phase d'écriture de la réglementation pour trouver un aboutissement début 2020.

Participez au RLPI en remplissant le questionnaire en ligne sur [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr). Celui-ci est également disponible au format papier sur simple demande auprès des mairies ou du siège de l'agglomération.\*

\*date des prochaines réunions en page 12

# Le Relais Assistants Maternels des lutins est intercommunal

A la suite du regroupement intercommunal intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et afin de répondre à l'objectif des élus d'une couverture totale du territoire, l'activité du Relais Assistant Maternel (RAM) s'est étendue dès la rentrée scolaire 2018.

Le RAM intercommunal des Lutins est organisé autour de cinq secteurs :

- ◆ **Les lutins de la Forêt** (Fontainebleau)
- ◆ **Les lutins de la Vallée** (Avon)
- ◆ **Les lutins de la Plaine** (Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Chailly-en-Bière, Cély, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Germain-sur-École et Saint-Sauveur-sur-École)
- ◆ **Les lutins de la Seine** (Bois-le-Roi, Chartrettes, Héricy, Samois-sur-Seine, Samoreau et Vulaines-sur-Seine)
- ◆ **Les lutins de la Reine** (Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Recloses, Tousson et Ury)

Grâce à un travail collaboratif entre le Pays de Fontainebleau, les communes, la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) et la Protection Maternelle Infantile (PMI) de Seine-et-Marne, les Lutins de la Seine et les Lutins de la Reine ont bénéficié d'une extension de projet, avec en particulier de nouveaux lieux d'accueil des publics pour les ateliers d'éveil.

A compter de janvier 2019, les RAM les Lutins de la Vallée et les Lutins de la Reine, jusque-là en délégation à une association, seront, comme les autres secteurs, gérés directement par le Pays de Fontainebleau.

Cette nouvelle organisation est progressivement enrichie d'aménagements, d'outils et de projets mutualisés au service des assistant(e)s maternel(le)s, des familles et leurs enfants.

## N U M É R I Q U E

# Les travaux pour le déploiement de la fibre progressent

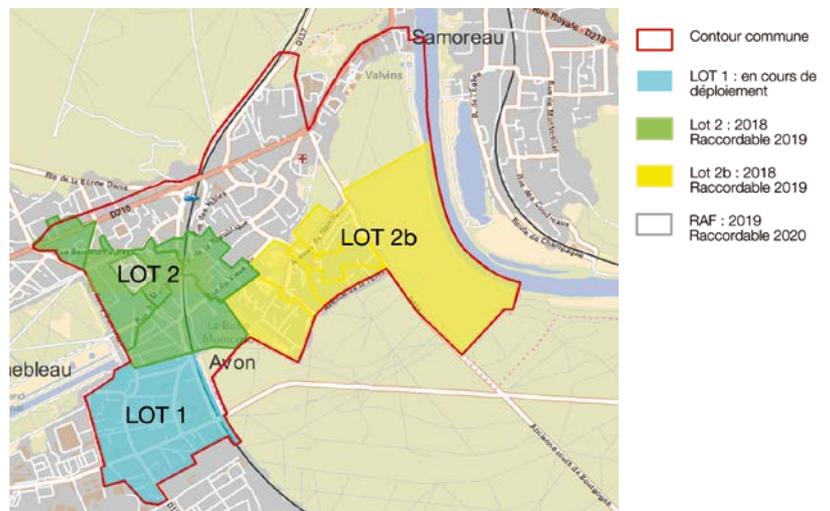
Le déploiement de la fibre est effectué par Orange pour les villes de **Fontainebleau** et **Avon** et se poursuit selon le calendrier pour la ville d'Avon. A Fontainebleau compte tenu des contraintes patrimoniales, les bâtiments de France veillent légitimement à l'implantation des armoires relais et les travaux ont pris du retard. Des réserves ont pu être récemment levées et le déploiement va reprendre.

Pour savoir si votre adresse est éligible : <https://reseaux.orange.fr>

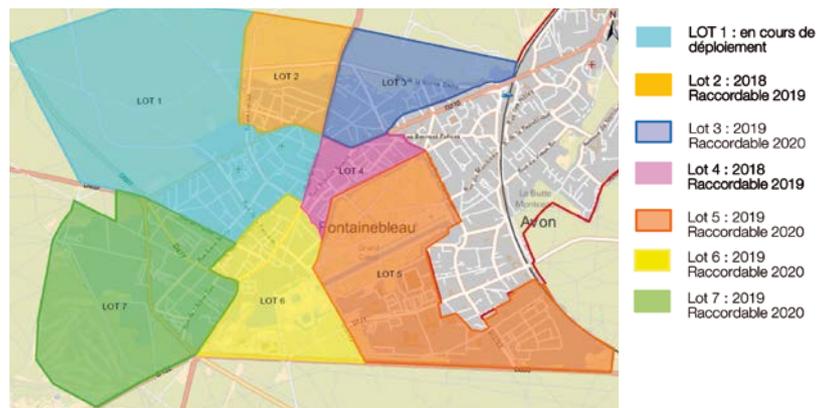
Pour le reste du territoire, le déploiement est opéré par la société Covage, il progresse petit à petit compte tenu des particularités du territoire. Attention toute ouverture à la commercialisation et couverture sur une commune ne veut pas dire commune totalement couverte, il reste des secteurs dans chaque commune pour lesquels une seconde voire troisième tranche de travaux sera nécessaire.

Pour savoir si votre adresse est éligible : <https://www.covage.com>

## Carte de déploiement pour Avon



## Carte de déploiement pour Fontainebleau

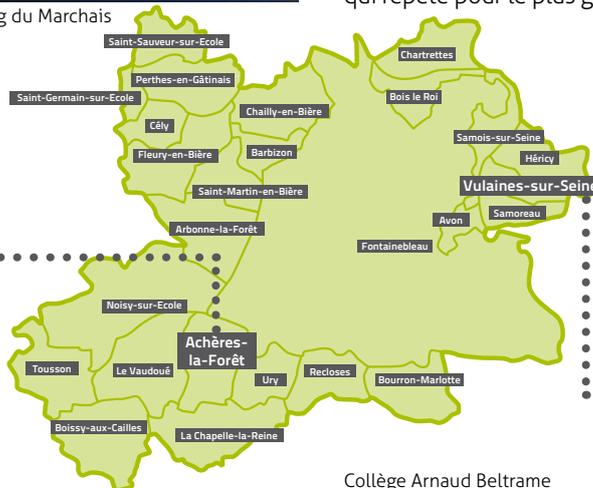


# Achères-la-forêt et Vulaines-sur-Seine, deux villages du Pays de Fontainebleau

La commune d'Achères-la-Forêt, située au cœur du Pays de Fontainebleau en lisière sud de la forêt de Fontainebleau compte environ 1 400 achérois en prenant en compte les résidents secondaires. Achères est une commune très étendue (4 km d'une extrémité à l'autre) avec le hameau de Meun où se trouve la mairie, Paris-Forêt zone construite en 1927, le Domaine Defontaine aussi appelé quartier américain en raison de la construction de 78 maisons de plain-pied en 1950 pour accueillir le grand quartier général des puissances



L'étang du Marchais



**+ d'infos**  
[www.vulaines-sur-seine.fr](http://www.vulaines-sur-seine.fr)  
 Tél. : 01 60 74 59 10

**+ d'infos**  
[www.achereslaforet.net](http://www.achereslaforet.net)  
 Tél. : 01 64 24 40 11



Les Vulaignotes et Vulaignots sont au nombre d'environ 2800. Cette commune située en bord de Seine à l'Est du territoire est administrée par Patrick Chadailat, son maire depuis 2014 et élu de 2001 à 2008. Disposant d'un collège flambant neuf depuis la rentrée 2018, chantier qui a mis des années à émerger, la commune ne peine pas à renouveler sa population. La commune a raisonnablement entamé la rénovation d'infrastructures telles que la gare routière ou la route d'Héricy. Vulaines a aussi fait le choix de maintenir l'agence postale vouée à la fermeture en l'intégrant aux locaux administratifs. Un 2<sup>ème</sup> cabinet médical va bientôt ouvrir ses portes permettant de former une maison de santé qui accueillera un médecin généraliste, un kinésithérapeute et un orthophoniste en plus. La commune abrite le **musée départemental Stéphane Mallarmé**, situé dans la maison de villégiature du poète Stéphane Mallarmé (1842-1898).

alliées en Europe. L'activité principale reste agricole et s'il ne reste que 3 exploitants locaux, il faut y ajouter la filière équestre qui porte le ratio à un cheval pour 4.7 habitants, comme s'amuse à le dire Patrice Malchère son maire depuis 1995. Natif d'Achères-la-forêt, Patrice Malchère peut vous conter l'histoire des rus qui sillonnaient la commune et aujourd'hui devenus souterrains, des platières, de l'étang du Marchais redevenu un lieu de balade pour les habitants. Chaque année, les nouveaux Achérois sont invités à une visite commentée du village et de son riche patrimoine paysager sur une remorque agricole avec ballots de paille. Ce moment très attendu permet de tisser des liens et de faire découvrir l'environnement remarquable du village. Achères est dotée d'un groupe scolaire (classe et restaurant) et d'un centre de loisirs pour lesquels des investissements d'entretien sont régulièrement faits. La commune abrite aussi une église datant du XIII<sup>ème</sup> siècle dont le clocher a été tour de guet et qui fait aujourd'hui l'objet de travaux de rénovation. Et si vous passez par Achères le jeudi soir ne vous étonnez pas d'entendre sonner la trompe, la commune accueille les échos de Franchard une association achéroise de sonneurs de trompe qui répète pour le plus grand plaisir des riverains.

Collège Arnaud Beltrame



**FOCUS** Chaque année la commune de Vulaines-sur-Seine accueille un concours de piano ou violoncelle organisé par Patrick Chadailat, ancien directeur du conservatoire de Fontainebleau. Vendredi 25 janvier, ce dernier propose un concert en quartet

jazz à 20h30 à la salle Guy Cresson en ouverture du concours. Un concert des lauréats aura lieu le dimanche 27 janvier à 19h.  
**Les réservations sont ouvertes au 01 64 23 91 39, site [www.concours-violoncelle-vulaines.fr](http://www.concours-violoncelle-vulaines.fr)**

# Interview de Pascal GOUHOURY, Président du Pays de Fontainebleau

## Qu'est ce qu'un projet de territoire ?

Le projet de territoire, c'est une « feuille de route » établie par les élus, les acteurs locaux, les habitants et qui planifiera sur les 10 à 15 ans à venir les objectifs et les actions que la Communauté d'agglomération souhaite porter et mettre en œuvre.



## Quelles sont les étapes ?

La première étape vient de s'achever et a permis à tous de prendre connaissance du projet et d'établir un premier diagnostic. Les réunions et événements se sont succédés. Les élus et les habitants ont notamment pu faire un tour du territoire en car pour en apprécier la diversité et la richesse patrimoniale. Il s'agissait d'un moment essentiel que beaucoup d'entre nous n'avaient pas pris le temps de faire et qui a permis de redécouvrir le périmètre du Pays de Fontainebleau. C'est avec beaucoup de professionnalisme et d'attachement que chaque maire a pu présenter sa commune et ses atouts. Plus récemment une séance plénière a fait état du diagnostic actuel qui sera la base de réflexion des prochains mois.

## Qui participe à son élaboration ?

Ce projet avec le comité de pilotage, je l'ai voulu à concertation large. En impliquant ce qui travaillent et vivent au Pays de Fontainebleau, aussi les habitants et les acteurs locaux, économiques, touristiques sont et seront consultés pour la rédaction de ce projet. Les élus des 26 communes vont dans les prochains mois se réunir pour envisager ensemble les grandes lignes sur les bases du diagnostic.

## Quels sont les principaux éléments qui émergent de ce diagnostic ?

Cela ne vous aura pas échappé, le territoire est vaste et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il ne manque pas d'atout. La Seine, la forêt, les terres agricoles, la qualité de vie et la richesse du patrimoine sont les principaux éléments qui ressortent en premier lieu. Dans les prochaines pages vous découvrirez les cartes qui permettent d'apprécier certaines de ces caractéristiques.

## Quelle est votre vision du territoire ?

Comme évoqué en début d'entretien, le projet de territoire sera notre feuille de route pour les 10 prochaines années et sera un document fondateur pour notre territoire. Je souhaite qu'il puisse déterminer une stratégie et identifier les priorités dans un plan d'action qui sera co-construit avec les maires et les différents acteurs du territoire. Je considère que la mobilisation des partenaires institutionnels (État, région, département) sera également déterminante pour sa réalisation.

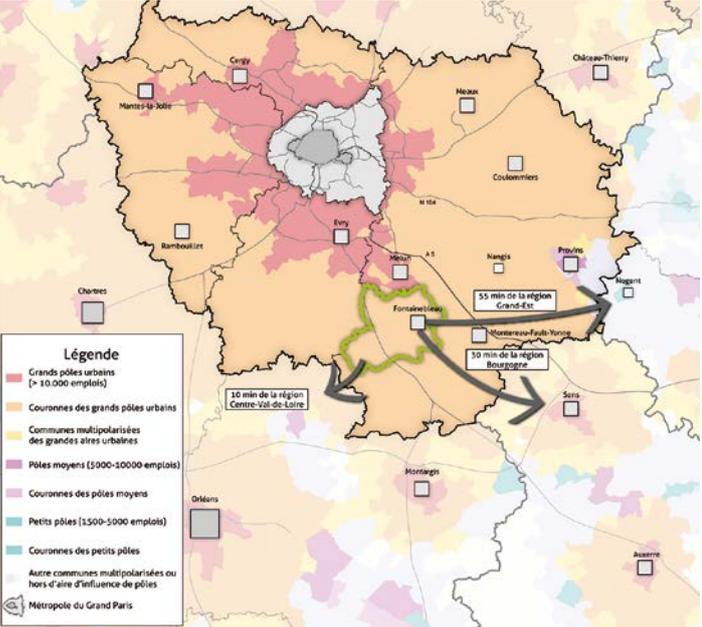
C'est une immense responsabilité pour moi en tant que Président de cette intercommunalité d'en écrire les grandes lignes. Je suis donc très investi dans son élaboration et je veille avec l'équipe projet à m'assurer de la collaboration de tous les maires à son élaboration.

Ce territoire, par sa qualité de cadre de vie, sa forêt, son fleuve la Seine, ses terres agricoles, est un bijou du sud Seine et Marne. Je pense qu'il est de notre responsabilité en tant qu'élu de les protéger tout en développant l'action économique et touristique et faire de notre territoire une locomotive pour le Sud Seine et Marne.

Séance plénière du 13 décembre 2018



# Le projet de territoire



La situation géographique de l'agglomération au niveau régional

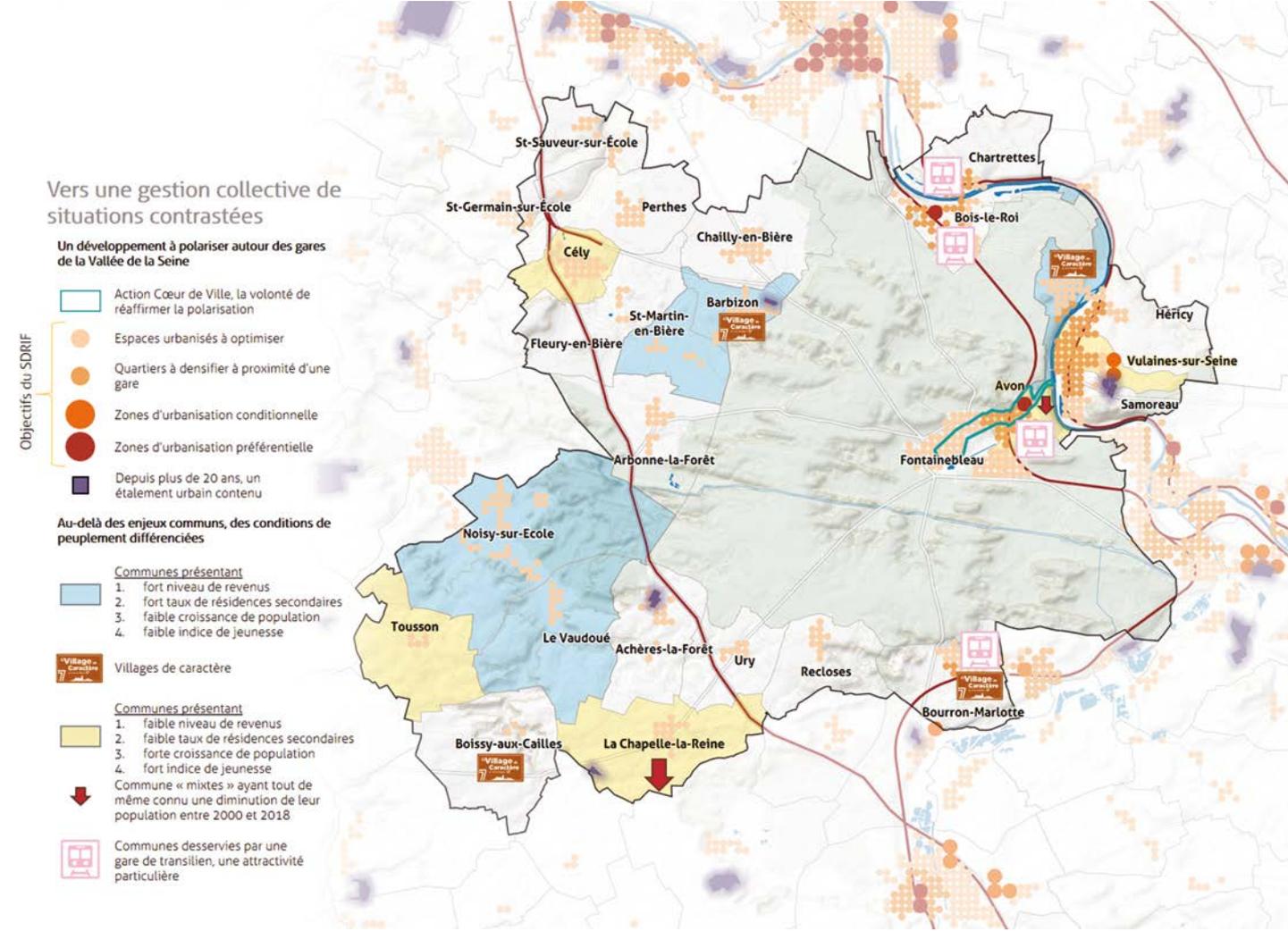
En mai 2018 la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau s'est lancée pour 12 mois dans l'élaboration de son projet de territoire, partagé par les 26 communes membres.

Dans un contexte de territoires en rapide et constante évolution, les élus des collectivités ont besoin de pouvoir répondre de façon précise au questionnement auquel ils sont confrontés dans leur exercice, dans un souci de :

- ◆ Qualité des services et du cadre de vie offerts à la population,
- ◆ Anticipation et adaptation aux contextes socio-économique et législatif,
- ◆ Maîtrise des interactions des projets des territoires voisins,
- ◆ Stratégie et prospective financière,
- ◆ Qualité de gestion des projets opérationnels et des politiques sectorielles.

**Les objectifs du projet de territoire sont :**

- ◆ la lisibilité du travail partenarial de la Communauté d'agglomération avec les communes du territoire, les acteurs locaux et les partenaires financiers publics (notamment Etat, Région Ile-de-France, Département de Seine-et-Marne),
- ◆ le partage de connaissances avec les communes, les acteurs locaux, les partenaires financiers publics et les habitants,
- ◆ et la construction pérenne du développement du territoire du Pays de Fontainebleau en anticipant les transitions électorales.



# Le projet de territoire, c'est l'affaire de tous !

Les premiers travaux de l'année 2018 ont permis la concertation des élus, des techniciens de l'agglomération et des communes, des acteurs locaux et des habitants. Cela a été une vraie volonté du comité de pilotage de réunir autour de la table l'ensemble des acteurs et de les associer aux étapes clés de la démarche.

## Côté élus

### Ont été menés :

- ◆ Des entretiens individuels avec les maires,
- ◆ Une balade sur l'ensemble des communes et un séminaire de travail,
- ◆ Plusieurs comités de pilotage.

### Une valeur commune :

Le cadre de vie existant.

**Les sujets abordés** en faveur d'une plus grande lisibilité de la Communauté d'agglomération :

- ◆ Apporter de la cohérence entre les actions et compétences communales et intercommunales,
- ◆ Apporter des services intercommunaux identifiés aux habitants,
- ◆ Améliorer l'accueil des nouveaux habitants et des touristes.

Les **premières ambitions communes** exprimées :

Un projet **au service aux habitants** du territoire, le **maintien de la qualité de vie** et le projet de **conservation du patrimoine commun**.

**Été et automne 2018 : présentation du diagnostic Projet de territoire aux élus.**



Séminaire des élus le 17 octobre 2018

## Côté acteurs locaux



Présentation du projet aux acteurs locaux

### Un atelier de présentation et échanges

**Ont participé :** les organismes, fédérations représentant les métiers. Au total près de 60 personnes.

### Les sujets abordés :

Du fait de la diversité des acteurs, de nombreux domaines ont été traités :

- ◆ L'environnement,
- ◆ L'activité économique, et particulièrement l'enseignement supérieur, la formation et la recherche et l'excellence,
- ◆ La mobilité, notamment les modes alternatifs pour les loisirs.

**Les souhaits communs**, souvent exprimés en tant qu'usagers sont **la protection des ressources naturelles et le potentiel d'innovation écologique**.

**La forêt** en tant que richesse pour tous (santé, bien-être, recherche, école).

**Les parcours résidentiels** et l'intergénérationnel.

**Des demandes spécifiques ont aussi été relevées :**

- ◆ L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des transports en commun,
- ◆ Les risques naturels,
- ◆ Rayonnement international.

## Côté habitants

**La balade du territoire** a permis à 50 habitants de prendre la mesure de l'étendue du territoire.

**Une valeur commune :** la qualité du cadre de vie et sa préservation.

**Les souhaits communs :** Avoir une meilleure connaissance du territoire, des circuits touristiques et des activités, avec une réflexion sur la qualité de la mobilité.



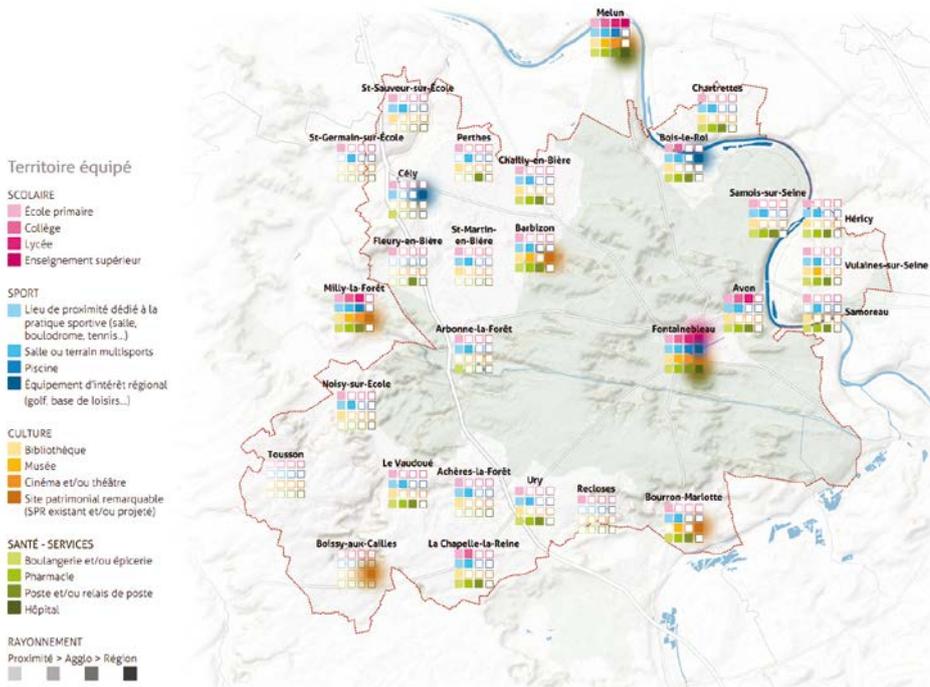
Balade du territoire

Un **questionnaire aux habitants** a été mis en ligne début décembre 2018 sur le site de la Communauté d'agglomération et les sites des communes, afin de recueillir les idées et recommandations des habitants qui n'ont pas pu faire la balade. Ce questionnaire a aussi été mis à disposition des habitants, à l'accueil des mairies, des CCAS, des accueils de loisirs et des bibliothèques.



Présentation du projet aux techniciens communaux et intercommunaux

# Éléments de contexte



<p>👍 <b>Un chômage relativement faible</b></p> <p><b>Une population diplômée</b></p> <p><b>Un tertiaire à forte valeur ajoutée, positionné sur des filières d'excellence</b></p> <p><b>Un secteur artisanal dynamique</b></p>	<p>📉 <b>Faible indicateur de concentration de l'emploi</b></p> <p><b>Absence de logistique sur le territoire : concurrence ZAE Loiret ?</b></p> <p><b>Faible offre en hébergement touristique d'extérieur</b></p> <p><b>Offre commerciale légèrement carencée</b></p>
<p>💡 <b>Des démarches de soutien à la diversification agricole</b></p> <p><b>Vers l'ouverture d'un second centre de télétravail</b></p> <p><b>Renforcer le nombre d'emplois dans la filière tourisme</b></p> <p><b>Définir une stratégie commune pour les ZAE</b></p>	

## Étapes 2019

Différentes réunions sont programmées en concertation avec les élus, acteurs locaux et habitants pour aboutir à une première ébauche du projet de territoire.

La concertation des habitants se poursuit de janvier à juin 2019 par un concours de dessin pour les enfants et un concours photo destiné aux adolescents des 26 communes de la Communauté d'agglomération.

Ces deux concours sont proposés afin de permettre aux enfants et aux jeunes du Pays de Fontainebleau d'exprimer leur représentation de leur environnement quotidien. La participation se fait à titre individuel ou collectif.

Le règlement et la fiche d'inscription pour ces 2 concours seront disponibles dès mi-janvier 2019 à l'accueil des mairies des 26 communes et sur le site [www.pays-fontainebleau.fr/concours](http://www.pays-fontainebleau.fr/concours).

### Les prochaines étapes à destination des habitants et acteurs économiques locaux

**Lundi 15 Avril 2019**  
**Réunion publique** à 19h00

**Été 2019**  
**Restitution publique,**  
présentation finale du projet de territoire du Pays de Fontainebleau

Ces deux dates vous seront rappelées lors des prochains bulletins et sur le site de la Communauté d'agglomération.



La fiche d'inscription et les productions devront être envoyées le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019 au plus tard,  
Soit par courrier postal au siège de l'intercommunalité  
Soit par email à [concours@pays-fontainebleau.fr](mailto:concours@pays-fontainebleau.fr)

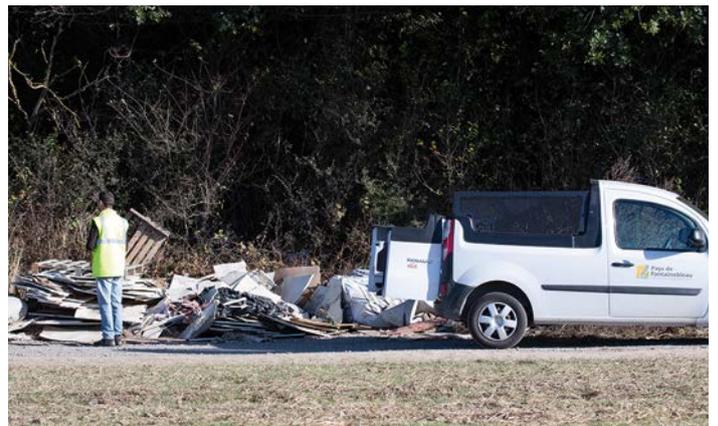
# Rendez-vous le 23 mars 2019 pour des opérations de nettoyage citoyen partout au Pays de Fontainebleau

Dans le cadre de la **charte propreté forêt et lisière** qui unit le Pays de Fontainebleau, l'ONF, les associations de protection de la forêt, les syndicats de collecte et traitement des déchets, Pascal Gouhory et le Lions club Ile-de-France EST vous convient à une opération nettoyage citoyen de la forêt et de ses lisières le 23 mars prochain.

Grâce à la charte, les communes bénéficient d'ores et déjà de moyens supplémentaires pour remédier aux dépôts sauvages, mais les bords de routes restent le point noir et sauf intervention humaine, il n'est pas possible de collecter les déchets éparpillés. Depuis 2015, le Lions club Ile-de-France EST organise une opération Défi 77 environnement et le Pays de Fontainebleau s'associe au mouvement en 2019. Toutes les initiatives communales seront recensées et feront l'objet d'un grand ramassage commun pour redonner aux chemins et lisières du territoire la propreté qu'il se doit.

N'hésitez pas à suivre le site et les réseaux sociaux du Pays de Fontainebleau pour les détails de l'organisation.

Collecte de dépôt sauvage



## Liens utiles

[www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr)

Smictom de la Région de Fontainebleau

[www.smictom-fontainebleau.fr](http://www.smictom-fontainebleau.fr)

FB : @smictomfontainebleau

L'ONF : [www.onf.fr/enforet/fontainebleau](http://www.onf.fr/enforet/fontainebleau)

Lions club Ile-de-France EST

[www.idfe.lions-de-france.org](http://www.idfe.lions-de-france.org) et

[www.defi77.defipourlenvironnement.org](http://www.defi77.defipourlenvironnement.org)

L'Association les Amis de la Forêt : [www.aaff.fr](http://www.aaff.fr)

## Les transports et l'habitat, les deux leviers du PCAET

La démarche du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) se poursuit, le Pays de Fontainebleau a pris acte du premier diagnostic. Un travail de concertation débute pour recenser et imaginer des actions vertueuses.

**En juillet, la Communauté d'Agglomération lance l'élaboration de son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Mais qu'est-ce que le PCAET et quelle est son utilité ?**

Le PCAET est un document qui a pour vocation de réduire l'impact du territoire de la CAPF sur le réchauffement climatique :

- ◆ Baisse des émissions de gaz à effet de serre
- ◆ Réduction de la consommation d'énergie
- ◆ Amélioration de la qualité de l'air

Le PCAET est une obligation réglementaire, mais il représente surtout une opportunité pour le territoire de mobiliser l'ensemble de ses forces vives autour d'un projet commun : lutter contre le changement climatique. Ainsi, le PCAET se traduit par une proposition

d'axes stratégiques à suivre et un ensemble d'actions à mener par différents acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises, commerçants, élus.).

Le PCAET en est actuellement à la fin de la première phase de diagnostic territorial. Lors de cette phase, le transport et l'habitat ont notamment été identifiés comme étant des secteurs à enjeux, car fort consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre.

La prochaine étape consiste à réfléchir à la stratégie et aux actions à mettre en place sur le territoire pour, entre autres, diminuer l'impact de ces activités sur le changement climatique. Des ateliers de concertation et de travail seront organisés en début d'année 2019.

La pépinière d'entreprises du Booster accueille 3 nouveaux entrepreneurs, lauréats du comité de sélection de novembre dernier. Ils rejoignent les 9 entrepreneurs actuellement hébergés dans les bureaux du Booster, installés au centre d'affaires Stop & Work Fontainebleau. Nous sommes ravis de vous les présenter :

## Les Editions du Sabot Rouge

Blaise Casevitz et Nicolas Quénu, passionnés par les livres et l'histoire, ont ouvert les Editions du Sabot Rouge. Ils se sont entourés d'auteurs et d'illustrateurs inspirés pour créer des collections Jeunesse et Histoire et Patrimoine. Sous leurs plumes et leurs crayons, l'histoire et le patrimoine (architectural, gastronomique, artistique...) se découvrent avec plaisir. Tous les lecteurs, enfants et plus grands, curieux et spécialistes y trouveront leur bonheur !



La collection Jeunesse s'adresse aux enfants à partir de 4 ans. Contes, comptines, albums et histoires emmènent les jeunes lecteurs dans des voyages gourmands et fantastiques. Les premiers ouvrages s'inspirent du territoire : « le secret des sucres d'orges de Sidonie Bonté » et « En avant vers la mare aux fées ! ». Les albums Jeunesse en préparation vous feront redécouvrir les monuments d'Ile-de-France, dont le château de Fontainebleau, le château de Rosa Bonheur et la forêt de Fontainebleau.

Pour les plus grands lecteurs, le catalogue du Sabot Rouge vous proposera à l'automne 2019 deux ouvrages, dédiés à l'histoire de l'art pour l'un et à la Grande Guerre pour l'autre : « Eugène Cicéri, le paysage mis en scène » et « Juste des ombres » (titres provisoires).

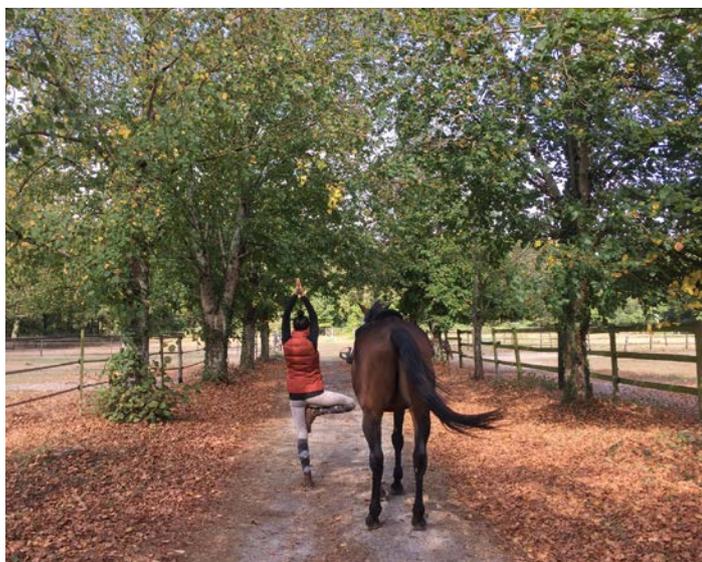


LES ÉDITIONS  
**SABOT DU  
ROUGE**

Découvrez le catalogue et les prochaines publications : @sabotrouge - [www.sabotrouge.fr](http://www.sabotrouge.fr)

## Ride, Run & Be Zen

Alizée Lénaff vous emmène dans des échappées sportives et bienfaitantes. Professionnelle du tourisme, diplômée ATE (Accompagnateur de Tourisme Équestre) et certifiée en « running yoga », elle crée des séjours inédits qui allient l'équitation, le running et le yoga. Et parce



## Ride, Run & Be Zen

— *Travel the world with Alizée & Co* —

que le plaisir passe aussi par les goûts et les saveurs, vous découvrirez la CRUsine : des repas à base d'aliments crus, sains et vitaminés. Chaque journée commence ainsi par un jus (à l'extracteur), cocktail de bien-être et d'énergie avant de se lancer dans les activités.

Ce sont ces attentions particulières qui font des séjours de Ride, Run & Be Zen des offres inédites et très qualitatives.

Alizée Lénaff propose différentes formules, pour tous les niveaux. A la fois grande voyageuse et amoureuse de la forêt de Fontainebleau, elle déniche des lieux enchanteurs ici et ailleurs pour accueillir les groupes. Découvrez ses formules séjour ou weekend : "Running Yoga" + Alimentation saine" ou "Yoga & Cheval" + Alimentation saine" ; les ateliers de Cuisine & CRUsine et les départs possibles à la carte.

Ne cherchez plus, ces séjours n'existent nulle part ailleurs ! Sur Fb @riderunandbezen ou sur Instagram

# Rencontres économiques du Pays de Fontainebleau : inscrivez-vous !

A l'attention des chefs d'entreprises, collaborateurs, (futurs) entrepreneurs et opérateurs publics : **Rendez-vous aux Rencontres économiques du Pays de Fontainebleau, jeudi 24 janvier à 19h à L'INSEAD (Fontainebleau).**

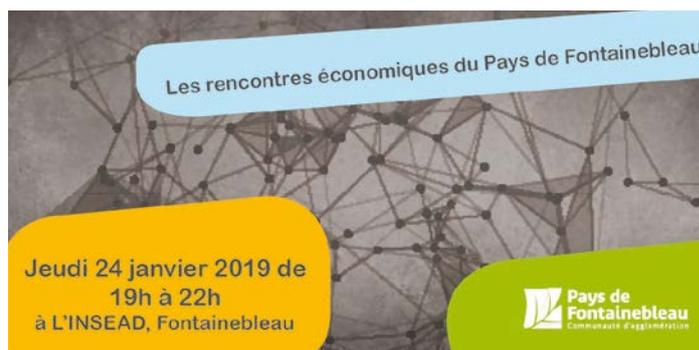
Ces Rencontres annuelles sont l'occasion d'échanger avec les élus du Pays de Fontainebleau sur les projets du territoire et de profiter d'un moment de réseautage lors du cocktail.

C'est aussi à cette occasion que seront remis les prix du concours Talents d'entrepreneurs du Pays de Fontainebleau. Vous étiez plus de 170 participants lors des dernières Rencontres (janvier 2018). Nous vous attendons encore plus nombreux cette année !



Rencontres économiques 2018

**Évènement gratuit et ouvert à tous.**



**Inscription et information :**  
[economie@pays-fontainebleau.fr](mailto:economie@pays-fontainebleau.fr) ou  
 01 64 70 10 79

# Salon de l'Emploi et des Métiers du Pays de Fontainebleau : réservez un stand !

A l'attention des entreprises ayant des postes à pourvoir : La communauté d'agglomération organisera la **2<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Emploi et des Métiers le jeudi 4 avril à Avon, Maison dans la Vallée.**



Salon de l'emploi édition 2018

Un stand gratuit sera mis à disposition de chaque employeur ayant au minimum une offre à pourvoir dans les mois qui suivent le salon, dans la limite des stands disponibles. Chaque employeur exposant disposera des services suivants : stand dédié au sein du pôle « employeurs » ; relais presse du salon ; signalétique et supports de communication du salon ; relais vidéos.

**Pour en savoir plus et réserver un stand, contactez-nous :**  
 01 64 70 10 79 ou  
[economie@pays-fontainebleau.fr](mailto:economie@pays-fontainebleau.fr)

## ACTU

### ◆ Les ateliers du Booster

Atelier gratuit dédié à la création et au développement de l'entreprise, ouvert à tous les (futurs) entrepreneurs et chefs d'entreprise. Horaires : 9 h à 11h

Sur inscription : [www.lebooster-fontainebleau.fr](http://www.lebooster-fontainebleau.fr) ou [lebooster@pays-fontainebleau.fr](mailto:lebooster@pays-fontainebleau.fr) ou **01 64 70 10 79**

**En janvier à l'IUT Sénart Fontainebleau – campus de Fontainebleau**

Le 15 : Créez !

Le 22 : Le business plan, comment et pourquoi ?

Le 29 : Le statut juridique, lequel et pourquoi ?

**En février au centre Stop& Work de Fontainebleau**

Le 12 : Prévenir et gérer ses impayés

Le 19 : Boostez votre développement !

**En mars à l'antenne du Pays de Fontainebleau à Cély**

Le 12 : la communication multicanale

Le 19 : Locataire ou propriétaire ?

Le 26 : Créer son site internet

◆ **Les rencontres économiques du Pays de Fontainebleau**  
le jeudi 24 janvier à l'INSEAD, inscription au 01 64 70 10 79

### ◆ Conseil communautaire

le jeudi 21 février 2019 (horaire et lieu à définir)

## Opération nettoyage citoyen de la forêt et de ses lisières le samedi 23 mars 2019

◆ **Réunion RLPI atelier commerçants et entrepreneurs**  
le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 18h30 (lieu à définir)

### ◆ Salon de l'emploi et des métiers

le jeudi 4 avril 2019 de 10h00 à 17h00 à la maison dans la Vallée, Avon

### ◆ Réunion publique RLPI

le lundi 20 mai 2019 à 18h30 (lieu à définir)



LE GRAND PARQUET  
FONTAINEBLEAU

ENTRÉE  
LIBRE

## Le Programme du Grand Parquet

Toutes les manifestations proposées sont à entrée libre.  
Parking gratuit attenant.

Les compétitions de ce premier trimestre sont de vrais spectacles à partager en famille !

### Programme de janvier à mars

Du samedi 8 au dimanche 10 Mars

#### Concours complet de l'Ecole Militaire d'Équitation

Ce concours permet de tester les chevaux sur trois épreuves : dressage, cross et sauts d'obstacles.

Du lundi 11 au mardi 12 mars

#### Concours Complet pour les jeunes chevaux

Dressage, cross et sauts d'obstacles sont au programme.  
Réservé aux jeunes chevaux.

Vendredi 22 et samedi 23 mars

#### Concours International d'Endurance de Fontainebleau

Les meilleurs couples du monde viendront parcourir des distances allant de 90 à 160 km.

Mardi 2 au jeudi 4 avril

#### Concours de sauts d'obstacles « Label 1 »

CSO pour les chevaux de 3 à 6 ans.



Le Grand Parquet  
RD 152, Route d'Orléans  
77300 Fontainebleau  
01 64 23 42 87  
[www.grandparquet.com](http://www.grandparquet.com)



PARKING  
GRATUIT